

Louis
 François
 Caudron

les peines y portées. Fait audit Abbeville en notre Hôtel, le
 Décembre mil sept cens cinquante-sept. *Deceulley*
 Le samedi septième jour du mois de janvier mil sept cens cinquante huit est né à
 fort l'abbaye paroisse de Nouvion sur les onze heures et demie du matin et le lendemain
 a été baptisé en cette Eglise par moy prêtre curé de Nouvion soussigné Louis François fils
 de légitime mariage de Jacques Caudron Jilletand audit fort l'abbaye et de Marie
 Francoise Chloque son épouse. Le parrain a été Louis Ribou et la marraine Marie
 Francoise Jourdne qui ont signé avec nous à l'exception de la marraine qui ayant déclaré
 ne savoir écrire de ce enquis a fait la marque les jours et an que dessus. *Bouffean*
marque de
 Louis Ribou *Marraine* *Francoise Jourdne*
 Le mercredi onzième jour du mois de janvier de l'année mil sept cens